

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Faites tout ce qu'il vous dira

" Ils n'ont point de vin. " S. J. II.

Le vin étant venu à manquer aux noces de Cana, Marie, affligée de la confusion des nouveaux mariés, se tourna immédiatement vers son Fils, et lui dit : Ils n'ont plus de vin. C'est un appel discret à sa puissance, une grâce temporelle qu'elle sollicite.

Jésus lui répond : Que voulez-vous et que puis-je faire pour vous ? Mon heure n'est-elle pas arrivée de faire des miracles ?

Marie a compris qu'elle était exaucée, et aussitôt elle dit aux serviteurs : Faites tout ce qu'il vous dira. Puis, Jésus changea l'eau en vin.

Rien ne démontre mieux la puissance de Marie sur son Fils, et la déférence de Celui-ci pour sa mère. Il s'agit d'une chose bien ordinaire, qui n'en exige pas moins un miracle, et cependant Jésus se rend au désir de sa mère, du moment qu'elle a parlé. Or si telle était la puissance de Marie sur son Fils, alors qu'elle était encore sur la terre, que ne peut-elle pas obtenir, maintenant qu'il est au ciel !

Rien ne démontre mieux, non plus, la sollicitude et la charité de Marie pour les hommes, que cette demande d'un miracle, simplement pour épargner la confusion à ceux qui les ont invités.

Quelle ne doit donc pas être sa sollicitude pour les hommes, quand il s'agit de leurs intérêts spirituels, depuis que Jésus, au pied de la croix, l'a proclamée leur mère !

Remercions Dieu de nous avoir donné une telle mère, et mettons en pratique ses paroles aux serviteurs des invités aux noces de Cana : Faites tout ce qu'il vous dira.

Le clergé et les journaux (1)

“Le fait reste donc constant : nos prêtres, pour un grand nombre, ne lisent point habituellement un journal religieux, et beaucoup ne lisent que le bon journal politique, simplement politique. Disons pour éviter quelques explications fausses de cette proposition, qu'en la formulant, c'est au-delà, et non en deçà des frontières de notre chère Savoie, que nous avons dû porter nos regards.

“Cette âme de prêtre, qu'il est donc pénible de la représenter telle que l'a faite ce compagnon de tous les jours !

“Ce qui frappe, dès qu'on l'envisage, c'est le vide, et quel vide ! Jésus-Christ n'est point là et ne peut point y être. Car les saints, les maîtres nous l'ont assez dit : Il faut chercher Dieu. Telle est la condition de cette vie passagère, de notre route pour l'éternité. Nous sommes en continuel péril de laisser dominer, occuper notre esprit par les choses qui passent, qui n'ont qu'une heure, une minute, et que l'Eglise appelle dans une de ses oraisons *mundanus varietates*, les riens du monde présent. Etant en ce péril, nous avons le devoir de saisir et de chercher tout ce qui peut nous dégager de ces riens, tout ce qui peut rappeler Jésus-Christ vivant dans son Eglise, vivant dans les âmes, vivant dans la gloire du Père; tout, faits de l'histoire, pensées, émotions, sentiments. Eh ! bien, l'âme de ce lecteur ne fait pas cette recherche, ne se prête pas à cette action de la vie surnaturelle : elle apprend, au contraire, une foule de choses qui lui sont étrangères.

“Le lecteur du journal qui n'est point mauvais, que, par convention, l'on appelle bon, connaît et suit, anxieux, les plus misérables intrigues parlementaires, et les opérations de finances ; il lit les procès-verbaux des duels, les lettres échangés entre une direction de théâtre et son chef d'orchestre. De la sorte, ce qui ne lui importe point, il le sait ; ce qui est pour lui d'un intérêt souverain, il l'ignore. De ce qui n'est rien, il disserte pertinemment ; de ce qui est tout, il ne dit rien à propos et avec justesse. Le centre de sa vie intellectuelle est déplacé.

“Et cependant il faut qu'il prie ! Prier est le bonheur, sans doute, mais aussi c'est une nécessité première de la vie chrétienne : que dire de ce qu'est la prière comme élément de la vie sacer-

(1) Extrait de l'ouvrage de Mgr Isoard : Le système du moins possible, et Demain dans la société chrétienne,

dotale ! Il faut qu'il prie ce prêtre, qu'il s'acquitte au moins de l'obligation de la récitation de l'office, de la célébration de la sainte messe ! Il se met en devoir de s'acquitter de cette charge : mais comme en lui se rend véritable cette parole de Dieu disant par son prophète : " Ce peuple m'honore de ses lèvres, mais son cœur est loin de moi. " Le caquetage du journal est, pour sa pensée, ce qu'est pour l'oreille l'air qu'elle vient d'entendre et qui semble la poursuivre. Au milieu des occupations les plus saintes, passent devant lui, se meuvent, parlent tous ces personnages que le journal s'est plu à mettre en scène. Cette vie du dehors se présente si souvent inopinément à ceux qui la fuient : comment ne s'attellerait-elle point à qui la cherche ?

" La parole de ce prêtre n'est que l'expression fidèle de cet état d'esprit. A son pourvoyeur d'idées, il emprunte aussi son idiome.

" Dans la conversation, en classe, en chaire même, il est bien encore prêtre, mais il est aussi autre chose. Il est mi-partie prêtre, mi-partie laïque, mi-partie prédicateur et mi-partie journaliste.

Il ne veut pas, peut-être même ne peut-il se rendre compte de ce que cette bigarrure lui enlève d'autorité comme professeur, comme pasteur. Ce moins possible qu'il a cherché, adopté dans sa lecture habituelle, l'atteint lui-même. Il est diminué ; il est graduellement dépouillé de ce qui fait sa vitalité, son énergie. On se demandera bientôt quelle est sa raison d'être, et il aura lui-même quelque peine à trouver une réponse.

A lire

Les abonnés à la *Semaine Religieuse* sont priés d'informer l'Administration, du moment qu'il se produit quelque irrégularité dans le service de distribution. La surveillance a beau être parfaite, il est impossible de prévenir complètement toute irrégularité. Les abonnés de la ville ont l'avantage de pouvoir communiquer par le téléphone. Comme les comptes sont expédiés de ce temps-ci, nous prions instamment nos abonnés de s'empresser de faire honneur à la note. Si beaucoup paient bien régulièrement, il en est aussi bon nombre qui paient très mal. Pourtant, le prix d'un abonnement est dû en justice comme toute autre dette.

Il est, néanmoins, des abonnés de la première heure, qui n'ont pas encore payé un sou. Il est facile de comprendre que *cet état de choses ne peut durer indéfiniment*.

La *Semaine* a subi, cette année, de notables améliorations, comme on a pu le constater — et ce ne sont pas les dernières, — si on veut nous donner l'encouragement auquel nous croyons avoir des titres, et que nous sollicitons de nouveau. La plupart de nos abonnés — sans se déranger — pour ainsi dire, pourraient nous procurer quelques nouveaux noms. Il est bon nombre de bibliothèques paroissiales qui ne sont point abonnées. Cependant, on serait bien aise, plus tard, d'y trouver la collection de la *Semaine Religieuse*.

Puisque, dans *toutes les classes* de notre société, on encourage des publications, plus ou moins recommandables, on ne peut trouver mal que nous réclamions la même sympathie effective pour une Revue qui — nous ne craignons pas de le dire — n'est pas trop mal faite, et que son caractère doit recommander un peu plus que les premières. Que chacun s'interroge sur ce point !

La Congrégation Canadienne de Danielsonville

Les Canadiens de Danielsonville réclamaient, avec raison, un prêtre parlant leur langue.

L'autorité ecclésiastique vient enfin de faire droit à leur demande, en leur donnant un prêtre français.

Il paraît, cependant, qu'ils ne sont pas encore contents.

Que veulent-ils donc ?

Ils ont demandé la nomination d'un prêtre parlant leur langue. Eh bien ! Ils en ont un.

Trouvent-ils à redire, par le hasard, que le nouveau curé parle le français mieux qu'eux ?

On serait tenté de le croire.

Bien que leurs affaires ne nous regardent pas, nous nous permettrons de leur dire que ces bouderies et ces exigences sont ridicules, et propres à compromettre la meilleure des causes.

Causeries sur le spiritisme

Tout médium spirite est un possédé.

Cette théorie est pleinement admise par les spirites eux-

mêmes et les médiums les plus illustres.

Tout comme le possédé, le médium est à la merci de l'esprit, il parle, mais c'est l'esprit qui parle par sa bouche. Il peut, par conséquent, révéler des choses éloignées ou cachées. Donc, la clairvoyance, jusqu'à certaines limites, peut être vraie, mais elle est diabolique. La plupart du temps, le médium comme le possédé est inconscient de ce qu'il fait, et il ne serait pas coupable, s'il n'avait volontairement assumé la fonction de médium.

Il n'y a pas de différence réelle entre le médium et le possédé ou plutôt, il n'y en a qu'une seule : le possédé subit, la plupart du temps, l'influence diabolique d'une façon permanente et indépendante de sa volonté, tandis que le médium la recherche volontairement et pour un temps.

Les médiums spirites reproduisent le caractère particulier des diseurs d'oracles diaboliques. Seulement ces débordements de fureur de la magie noire, grossière et sauvage, sont aujourd'hui abrégés et repolis, comme il convient à une magie accueillie dans les salons. De telle sorte que les pythonisses ou sibylles antiques étaient des médiums un peu primitifs, que nos médiums sont des pythonisses un peu dégrossies ; mais les uns et les autres ont les mêmes propriétés.

Le médium, en somme, pendant l'action qui lui est propre, est un magicien obsédé ou un possédé.

A nos confrères de la presse

Grand nombre de journaux ont reproduit notre article intitulé : *La dernière et seule planche de salut*. Nous les remercions. Ils lui ont donné une publicité qui ne saurait nuire à la cause des écoles.

Il n'a pas été agréable à tous les journaux qui l'ont signalé. Nous nous y attendions.

Il a même fait rager. Nous n'en sommes pas surpris et nous ne voulons pas nous en plaindre.

Pourtant, cet article, réduit à sa plus simple expression, ne méritait pas tant de colères, puisqu'il ne faisait que rappeler la direction donnée par l'épiscopat canadien français sur la question des écoles.

Si les rageurs ont raison, il faut arriver à la conclusion que

le fait de rappeler la direction de l'épiscopat, sur une question quelconque, est digne d'anathème.

Cette conclusion étant absurde, la prétention de ces messieurs ne peut pas ne pas l'être.

Quant aux énergumènes qui ont jugé bon de ne pas reproduire notre article, afin d'en dénaturer plus facilement la portée ils perdent leur latin. Nous allons le leur montrer tout de suite.

Leur *planchette de salut* ne porte ni approbation épiscopale, ni même *l'imprimatur*.

Sans cette approbation de l'épiscopat ou sans *l'imprimatur* au moins — ce qui n'est pas encore obtenu — elle ne vaut rien pour un catholique.

Il ne reste donc à celui qui l'a entre les mains, qu'à mettre son idole en pièces !

Pour un bon conseil, c'est un bon conseil !

Qui vivra, verra !

Un parallèle

PROTESTANTS DE QUÉBEC	CATHOLIQUES D'ONTARIO
1° Ils ont un Comité de l'Instruction publique, uniquement composé de protestants, ayant ses réunions séparées, et réglant tout ce qui concerne les affaires scolaires de sa dénomination religieuse.	1° Rien.
2° Ils ont un Secrétaire général, payé par le gouvernement, et qui est, en fait, un véritable surintendant.	2° Rien.
3° Ils ont un bureau d'examineurs protestants.	3° Rien.
4° Ils ont huit inspecteurs protestants.	4° Deux.
5° Ils reçoivent une part des taxes, scolaires prélevées sur les compagnies et les corporations commerciales.	5° Rien.

6° Leurs universités, collèges, High Schools, académies et écoles modèles reçoivent du gouvernement des octrois annuels au montant de \$20540 00.

6° Rien.

Ce parallèle montre que les Carmen et les McVicar ont belle grâce à aller déblatérer dans Ontario, contre la manière dont leurs coreligionnaires sont traités dans la Province de Québec.

Une séance de l'Académie Sainte-Ursule

Au risque de commettre encore une de ces indiscretions dont, paraît-il, le sexe délicat est si coutumier, nous allons soulever un coin du voile, et laisser voir au public intelligent que, dans le cloître, même en pleine effervescence carnavalesque, on peut s'amuser tout en s'instruisant, mêlant ainsi " l'utile à l'agréable," et laissant à ceux qui les préfèrent des jouissances d'un ordre moins élevé.

Il y avait donc, hier après midi, 28 janvier, au " vieux Monastère," un véritable goûter littéraire. — C'était l'Académie Sainte-Ursule qui en faisait les frais ; et nous qui, par la gracieuse prévenance de Mademoiselle la Présidente, étions convié à ces agapes conventuelles, nous pouvons vous assurer que le menu, pour savoureux et succulent qu'il fût, n'avait rien d'indigeste, ni surtout de troublant pour le cerveau. Au contraire, la simplicité, la modestie dans le ton et le maintien, la douce et tendre piété dans les sentiments, et avec cela, l'aisance sans affectation ni hardiesse, le bon goût, la grâce littéraire, la pureté de diction et la suavité du chant, sans parler du naturel et de l'élégance dans la déclamation et le geste, voilà, nous semble-t-il, en résumé, l'appréciation juste de ce festin des Muses.

Au reste, en l'exprimant, nous sommes l'écho fidèle de Sa Grandeur Mgr l'Administrateur, qui, avec la bienveillance et l'intelligence qu'on lui connaît, présidait à cette séance académique, et soulignait par une remarque pleine d'apropos ou un sourire d'approbation chaque article du programme. — C'était la seconde fois, cette semaine, que Sa Grandeur honorait de sa haute appréciation l'œuvre de la Vénérable Marie de l'Incarnation. Dimanche dernier, à l'instruction de la grand'messe,

l'éloquent Prélat signalait aux fidèles réunis à la Basilique, le rôle providentiel joué par la ville de Québec dans la diffusion des grandes dévotions catholiques, devenues aujourd'hui si populaires, grâce à la parole inspirée des Souverains Pontifes. Il rappelait à son auditoire que, dès le dix-huitième siècle, une confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, la seconde dans l'Eglise universelle, était érigée dans la chapelle du Monastère des Ursulines. " C'est cette maison bénie, ajoutait Sa Grandeur, qui depuis plus de deux cent cinquante ans, a donné une éducation si chrétienne et si distinguée à l'élite de notre société canadienne, et qui, grâce à Dieu, toujours fidèle aux traditions de son Institut, poursuit son œuvre avec le même dévouement et les mêmes heureux résultats. "

Sa Grandeur, en nous honorant de sa présence à la séance académique du 28 janvier, a pu constater que l'arbre planté par Marie de l'Incarnation est encore plein de sève et de vigueur, à en juger par le verdoyant rameau — l'Académie Sainte-Ursule — qui étalait à ses yeux ses fleurs variées et ses fruits les plus savoureux.

Ce rameau, c'est une main *monacale* qui l'a greffée au *vieux frêne* deux fois séculaire, de la Vénérable Mère; car c'est le Père LeMoine, de vénérée mémoire, qui en 1854, a eu la première idée d'une association destinée à encourager la culture des lettres parmi les élèves du couvent. Elle eut dès lors un organe officiel, un journal intime, à l'instar de *l'Abeille* et de *l'Oiseau-Mouche*. C'était le *Papillon littéraire*, léger et gracieux comme ses confrères, mais qui, *mirabile dictu!* plus discret qu'eux, ne franchit jamais les grilles du cloître.

Les plus belles choses ont le pire destin,
et le *Papillon* qui avait vécu un peu plus

.....que ce que vivent les roses,
s'engourdit un jour pour ne se réveiller que sous la forme
d'un écho, *L'Écho du cloître*.

Dieu sait si cet " Echo " résonnerait encore pour stimuler les élèves au travail, si une nouvelle métamorphose, plus radicale et plus durable que les précédentes, ne lui eût été réservée ! La main délicate et habile d'un sage horticulteur devait le ramener, cette fois-ci pour ne plus varier, à sa forme primitive, et, le transplantant dans le jardin du *Paradis*, lui assurer une jouvence éternelle.

Comme ses aînées et ses émules, les Académies Saint-Denys du Séminaire de Québec, Saint-Thomas d'Aquin du Collège de Ste Anne, et Saint-Augustin du Collège de Lévis, l'Académie Sainte-Ursule est une pépinière d'écrivains dans tous les genres. Ils seraient faciles à compter, ceux ou celles de nos gens-de-lettres canadiens, qui n'aient porté à leur boutonnière ou attaché à leur poitrine, le ruban vert de l'*Aspirant*, le ruban blanc ou rose du *Candidat*, ou, gloire suprême ! la médaille ou la croix de l'*Académicien*.

L'Académie Sainte-Ursule a choisi pour Patronne cette glorieuse martyre, qui, au moyen-âge, abritait sous son manteau protecteur la fleur des grandes Universités catholiques et des Ecoles de "haut savoir." C'est le cas de dire que "noblesse oblige," quand on a pour patronne une femme du caractère et de la vaillance de l'illustre princesse anglaise. Mais, comme le disait à la séance de mardi dernier une charmante chroniqueuse, "on peut devenir une femme instruite sans être une *femme savante*," et comme le disait une autre, dans un travail original sur la *femme du jour*: "La femme forte, louée par le Saint-Esprit, ce type sans cesse proposé à notre imitation, loin d'être un épouvantail comme la *femme fin-de-siècle*, est, au contraire, le plus ferme soutien de l'Eglise et de la société."

Qui n'a entendu le "Chant de la Reine Blanche," cette naïve cantilène qui remue toujours si suavement l'âme en évoquant les souvenirs d'un glorieux passé ? Ce chant ravissant, vraie *berceuse* chrétienne, nous rappelle cette femme forte qui fut la mère du plus saint des rois.

Le programme varié de la séance de l'Académie Sainte-Ursule ne comptait que ce seul morceau de chant. Mais

..... il vaut à lui seul un long poème.

"Le chant de la Reine Blanche" est un joyau de famille. On sait, en effet, que l'auteur de cette gracieuse ballade, une religieuse ursuline de Clermont-Ferrand, l'a dédiée aux élèves du monastère des Ursulines de la Nouvelle-France.

Ce chant ne donne-t-il pas la note dominante de l'enseignement au Monastère ? N'est-ce pas toujours la même leçon d'amour de Dieu, de crainte du péché, de dévouement maternel dans la famille ou le cloître, que donne indifféremment Ursule, ou Blanche de Castille, ou Angèle, ou Marie de l'Incarnation ?

LÉO.

A propos du Carnaval

Le deuxième Carnaval de Québec est terminé. Tant mieux ! Les journaux disent que le succès ne laisse rien à désirer. Nous n'en sommes pas chagrin.

Les organisateurs ont reçu des félicitations. C'est parfait, puisqu'ils les ont méritées.

Un carnaval, en soi, n'est pas un mal.

En fait cependant, on ne peut le nier, il est l'occasion de bien des licences que les avantages matériels ne saurait compenser.

De plus, combien ont dépensé, à l'occasion de ces fêtes, un argent plus ou moins considérable, au détriment des œuvres de charité, ou du paiement de comptes en souffrance chez le boulanger, le boucher, le cordonnier, l'épicier, etc.!

Ils n'en seront pas moins les premiers à chanter : les temps sont durs !

Droit n'est pas privilège

Un droit diffère autant d'un simple privilège que le jour diffère de la nuit. C'est pourquoi il est très inexact de dire :

“ Je désire sincèrement voir la minorité de Manitoba rétablie dans ses privilèges.”

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Saint-Frédéric

La paroisse de Saint-Frédéric a été érigée canoniquement en 1851 par Mgr P.-F. Turgeon, archevêque de Québec ; son érection civile date du 28 août 1856.

Saint-Frédéric, évêque d'Utrecht et martyr, dont la fête se célèbre le 18 juillet, lui a été donné pour titulaire, en l'honneur de M. Frédéric Caron qui en fut le premier curé.

C'est M. Caron qui présida à la construction de la première chapelle, bénie le 30 décembre 1851, et à celle du presbytère, dans le cours de l'été de 1852. M. Caron fut curé de Saint-Frédéric de 1851 à 1856.

M. François-Edouard Moore lui succéda dans l'automne de

1856 et resta à la tête de la paroisse jusqu'au 1er juillet 1873, date de sa mort. En 1858, grâce au zèle et à l'habileté de ce vénérable prêtre, les paroissiens de Saint-Frédéric se construisirent une très jolie église en pierre des champs.

Le successeur de M. Moore fut M. Joseph Hoffman, qui laissa Saint-Frédéric en mai 1879 pour la cure de Saint-David de Lauberivière.

C'est quelques jours plus tard que M. Joseph Etienne Martin, curé actuel de Saint-Frédéric, arrivait dans la paroisse. M. Martin a agrandi le cimetière, restauré l'église et transformé complètement la sacristie. De plus, M. Martin a doté sa paroisse, en 1893, d'un nouveau presbytère.

P.-G. Roy

Elections municipales

Si nous en croyons les journaux, les électeurs municipaux se chamaillent comme des chiens, dans certaines paroisses.

Quelle bêtise de s'entr'égorgier entre co-paroissiens dont les intérêts sont identiques !

Comment, de plus, concevoir que des chrétiens oublient si facilement, en pareille circonstance, les principes de charité et de justice qui doivent les animer les uns à l'égard des autres ! La cause de ce mal est, le plus souvent, cette pauvre politique qu'on mêle à toutes les sauces.

Renseignements

“ Les bibliothèques paroissiales sont le complément des écoles dont elles continuent et propagent les fruits.

“ Les parents chrétiens doivent seconder le zèle et les efforts des curés pour établir et maintenir une œuvre si importante (1).

Dialogue

A. Sais-tu à quoi je pense ?

B. Il est un peu difficile de le deviner.

A. Eh bien ! je pense à tout l'argent que l'on m'a fait perdre.

B. Tu ne penses pas à celui que tu as fait perdre aux autres !

(1) Discipline, page 29.

Protestants et Catholiques

Les Protestants ne veulent pas d'écoles catholiques pour leurs enfants.

Les Catholiques ne veulent pas d'écoles protestantes pour leurs enfants.

Si les premiers ont raison, comment les derniers peuvent-ils avoir tort?

Controverse

L'Église est ennemie de la civilisation et du progrès.

R. 1° L'histoire de la civilisation est l'histoire du christianisme, dit Donoso Cortès ; en écrivant l'une, on écrit l'autre."

2° Quant au progrès, l'Église est ennemie du progrès dans le mal, c'est évident.

Le mobilier d'une loge

On vient, en France, de vendre le mobilier d'une loge de francs-maçons, pour arrérages de loyer.

Lisons : un cercueil en bois noir avec un balai, — un chandelier à trois bougies pour veiller les morts, — un poêle à lycopode pour les feux souterrains, un tonnerre en tôle, — un tuyau de somnambule en fer, — trente épées en fer — un grand drapeau — une quêteuse, — oiseaux, truelles, pinces, équerres, niveaux, — un tableau représentant les droits de l'homme sous la figure de sept Ecossais réunis, — un autre tableau : *Adam et Eve couverts du tablier maçonnique et quittant l'Eden*, — trois têtes de morts en carton-pierre, — une planche à bascule, — rideaux rouges, candélabres, urnes, etc. . . .

Rien ne montre mieux les singeries des compères francs-maçons. Si encore ils n'étaient que singes !

L'année 1896

L'année 1896 sera la dernière année bissextile du siècle actuel, et il faudra attendre huit ans pour revcir un mois de février comptant 29 jours. Inutile de se trémousser — il faudra attendre.

Le vingtième siècle commencera le 1er janvier 1901. L'Académie des Sciences l'a décidé ainsi : nous croyons qu'elle a raison cette fois.

M. Bertrand, après d'autres qui ne sont pas de l'Académie des Sciences, a fait remarquer qu'il n'y a pas eu d'année zéro, et qu'on a débuté par l'année 1.

Le P. Marie-Antoine

Le R. P. capucin Marie-Antoine, ancien vicaire à Saint-Gaudens, au diocèse de Toulouse, si populaire par ses prédications, remontait un jour vers son couvent, situé sur un coteau qui domine la ville. Un ivrogne de première marque, pochard jusqu'aux cheveux, le suivait depuis dix minutes, parfois même le précédait, en le regardant sous le nez et hurlant de son ton le plus aviné : " Ohé ! Marie-Antoine, ohé !

Père Capucin, confessez ma femme !

Père Capucin, confessez-la bien.

— Ohé, Marie-Antoine ! . . .

Marie-Antoine, accoutumé à cela et à bien pis, l'écartait du geste et continuait sa route, pendant que l'ivrogne, interpellé vivement par les passants que son attitude scandalisait, répondait en hoquetant :

— Et puis? . . . Quoi ? Je chante, *riedaze* ! . . . C'est mon droit. Je vais chez moi : *riedaze* ! C'est mon droit. . . .

Il s'arrête enfin, entre dans une maison d'ouvrier et monte chez lui, au cinquième, non sans peine. Il ouvre la porte ; en se retournant, il voit le capucin qui l'avait suivi et qui entrait avec lui.

Notre pochard, inquiet, balbutia :

— Je ne voulais pas vous offenser . . . voyons . . . c'était pour rigoler . . . Qu'est-ce que vous me voulez, mon Père ?

— Confesser ta femme, tu me l'as demandé plus de cinquante fois tout à l'heure.

De la pièce du fond, une voix malade s'écrie :

Oh! que vous êtes bon, Père, d'être venu. J'avais si peur de mourir sans prêtre.

La pauvre femme agonisait effectivement, enfermée à clef par son seigneur et maître, qui allait se saouler à crédit chez le troquet du Marché au Blé.

L'homme se fâche ; la colère le dégrise en partie :

— Je suis chez moi . . . pas de calotins ! . . . Tu vas sortir.

— Pas avant d'avoir confessé ta femme, puisqu'elle le demande. Elle en a le droit.

— Je vais appeler la police !

— Appelle. Je ne t'empêche pas.

“ A la garde ! . . . à la garde ! . . . On viole mon domicile ! . . .

A la ga a a arde ! ”

Tout le quartier est en ruine. Arrivent les deux agents de ronde.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Ce frocart-là est entré malgré moi pour confesser ma femme.

— ???

Parfaitement. Mais c'est lui qui m'en a prié et sa femme qui le désire. Interrogez les assistants.

Vingt voix témoignent aussitôt de ce qui s'était passé dans la rue. La pauvre malade affirme avec énergie sa volonté de se confesser, réclame la protection de la police.

Au nom de la “ liberté de conscience ” un agent se campa de garde : la malade fut confessée et reçut les sacrements. Un peu dégrisé, l'homme s'était adouci : il s'excusait . . .

— Ta femme te pardonne, dit le Père, et offre sa vie pour toi. Va la voir, elle se meurt.

Il pleura : elle mourut en lui parlant. Avant de partir, le Capucin à lui :

— Et puis ? . . . C'est tout ?

— Non, Père . . . J'étais une canaille . . . Je veux payer ça . . . Confessez-moi.

Cet homme est resté bon chrétien, et la preuve, c'est qu'il n'a plus jamais bu.

Sainte-Beuve (1804-1869)

(suite)

Sainte-Beuve fut de la Commission du Dictionnaire et, dès lors, “ j'eus vraiment peine, dit-il, à dépenser mes revenus. Il me fallut pour cela acheter des livres rares dont le goût m'est venu peu à peu. ” Il avait la passion du volume. Il le respectait, le mignotait et le préservait de la poussière. Il avait

horreur des taches d'encre. Pour couper les pages, le couteau d'ivoire ne donnait pas une section assez franche, il fallait de longs ciseaux, fabriqués pour cela.

Le Dictionnaire, cependant, n'absorbait pas tellement l'académicien que le critique fût réduit au silence. Mais voici bien une autre histoire, Sainte-Beuve se brouilla avec son cher Buloz.

Quelles furent les raisons de cette rupture ? On ne le sait pas au juste. D'après les uns, la femme d'un journaliste aurait été la pomme de discorde. D'après les autres, on se fâcha pour une question d'argent. Sainte-Beuve avait pris dans la *Revue des Deux-Mondes* une action qui devait lui être remboursée. Il avait déjà versé la moitié de la somme. Mais loin de rentrer dans ses fonds, il se vit obligé par son ami Buloz de payer le restant qui n'était pas moins de 3 000 francs. Le critique se retira furieux. Comme on lui conseillait de revenir à la *Revue* : " Non, non, répondit-il, mille fois non : ce n'est pas moi qui dois aller à la *Revue*, c'est elle qui doit venir à moi. Cette rupture gêne ma vie quant aux ressources régulières qu'elle me supprime, mais je prendrai le dessus. J'ai déjà en vue des arrangements nouveaux qui m'éviteront tout rapatriement avec l'ingrate.

D'ailleurs, Sainte-Beuve était si mauvais coucheur qu'en peu de temps il perdit tous ses amis. Insensiblement, le vide se fit autour de lui. Mais malheur à l'homme qui vit seul, disent nos Saints Livres. Notre critique le comprit, et il résolut de se donner une compagne.

La vie de garçon lui avait déjà attiré bien des désagréments.

" Mais aussi, lui disait Janin, pourquoi ne vous mariez-vous pas ?

— Je suis trop laid ! répondait Sainte-Beuve.

— Alors, que diable ! on renonce aux intrigues ! " ajoutait l'importun conseiller.

Par respect pour nos lecteurs, nous devons taire maintes aventures peu édifiantes. Sur ces matières-là, il faut s'attendre à tout de la part d'un saint-simonien.

Un jour, le conseil de Janin revint à la mémoire de notre célibataire : Sainte-Beuve se décidait enfin à le suivre, mais à sa façon. Depuis longtemps déjà, il s'était fait un idéal du mariage, dans lequel le sacrement n'entraît pour rien. " Il n'attendait qu'un moment propice pour contracter cette union libre, dégagée du poids des chaînes ordinaires.

Cette compagne de ses rêves, il crut la trouver dans une soi-disant marquise espagnole, Madame de Vaquès. Mais les choses se gâtèrent bien vite. Madame la marquise se montrait acariâtre, emportée, tyrannique.

L'irritation était encore augmentée par une maladie grave dont la *senora marquesa* fut atteinte.

Pensant qu'elle désirait embrasser une dernière fois sa famille avant de mourir, Sainte-Beuve veut se mettre à la recherche de ses parents; mais il ne peut obtenir de la malade aucune indication nécessaire.

Enfin, au bout de longues démarches, il réussit à trouver le frère de la *senora*, un marchand de vin en détail, à Belleville. La prétendue marquise était une ancienne blanchisseuse, une des "filles de la race déchue" dont il est parlé dans *Volupté*.

Ce fut une amère découverte pour notre critique, neveu pourtant lui-même d'un marchand de vin de la place Dauphine. Accompagné de sa femme, le frère de la *senora* vint en toute hâte auprès du lit de la mourante; mais celle-ci persistant jusqu'au bout dans son rôle aristocratique, les repoussa par un geste indigné: "Quelle gens m'amène-t-on ici? Je ne les connais pas, faites-les sortir!"

Le pauvre frère dut quitter la chambre.

Quelques heures après, la marquise succombait à une phthisie pulmonaire. Sainte-Beuve la fit enterrer avec beaucoup de pompe.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Marie de Beauce, le 10; à St. Tite, le 12; à St-Pacôme, le 14; à St-Roch de Québec, le 16. — Nous attirons l'attention sur les annonces de la Maison A. Toussaint et Cie et de M. N. Déry, facteur d'orgues.

FRANCE. — Le R. P. Le Pailleur, fondateur de l'Institut des Petites Sœurs des pauvres, est décédé à Rome, en janvier. Comme pour la plupart des fondateurs, son calice a été bien amer parfois. Miss Vaughan, comme disent les gens bien élevés, a reçu du cardinal Parocchi une lettre que les journaux ont publiée. Ce fait prouve qu'elle mérite le respect.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.